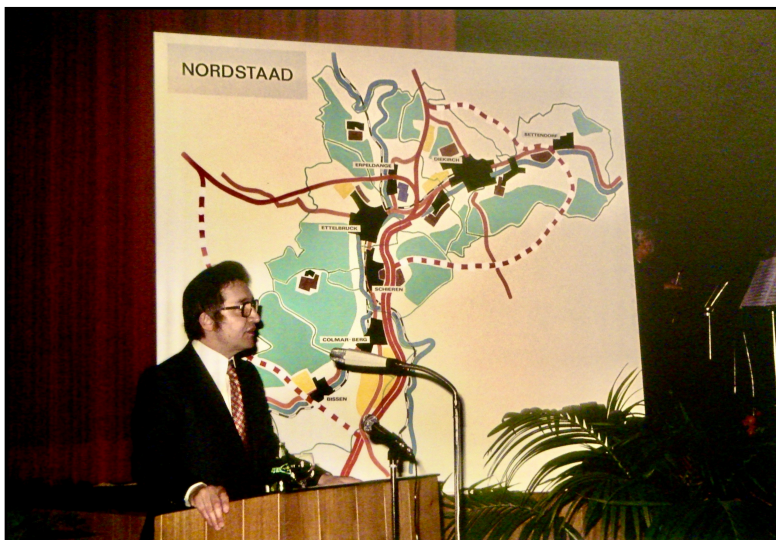




N041

Préfiguration de la Nordstad

... à partir de 1800, le conseil communal de Diekirch de l'ère nouvelle, dirigé par un maire et deux maires adjoints, comprenait 21 conseillers: 12 conseillers originaires de Diekirch (dont le bourgmestre), 2 conseillers originaires de Bastendorf, de Gilsdorf, d'Ingeldorf et d'Erpeldange et 1 conseiller originaire de Tandel. Cette étonnante préfiguration de la communauté urbaine Nordstad fut stoppée net par le règlement du 12 mai 1817 qui introduisit le régime de la régence: le conseil communal était composé de 8 membres nommés à vie et – régression oligarchique plus que regrettable – choisis « parmi les habitants les plus éclairés et les plus aisés ». (bp, rs, 2010-03-07)



Le président Raymond DAMAN (*1927, +1988) présente la Nordstaad [sic] lors de la séance académique du 2 juin 1973 à l'occasion du 80e anniversaire de la constitution de l'Union Commerciale de Diekirch. A remarquer que 1) la Nordstaad telle que conçue par Adrien RIES (*1933, +1991), comprend 7 communes: Bettendorf, Diekirch, Erpeldange-sur-Sûre, Ettelbruck, Schieren, Colmar-Berg Bissen et que 2) le trafic traversant la Ville de Diekirch est délesté par un contournement nord et par un contournement sud (ligne rouge discontinue).

[Photographie: NN pour PCD_1973; dépositaire: VD]



Références

- T. WEILER: 150 Jahre Gemeindechronik, Aus den Gemeinderäten der Stadt Diekirch von 1800-1954, p. 3
- A. RIES: Un exemple d'aménagement du territoire: [La Nordstaad par Adrien RIES](#), docteur en droit, licencié en sciences commerciales et financières, 1973, couverture (lien actualisé le 2023-03-30)
- Photo-Club Dikrich, Exposition Vintage Days (vernissage le 21 mai 2010) à l'occasion du 750e Anniversaire de l'Affranchissement de la Ville de Diekirch
- Réseau National de Sentiers Pédestres du Grand-Duché de Luxembourg > [Sentier Adrien RIES, 2016](#) (lien actualisé le 2023-03-30)
- Wikipedia > [Adrien Ries](#) (2 pages, pdf, 8 MB)(lien actualisé le 2023-03-30)

[129](#)), [138](#))